

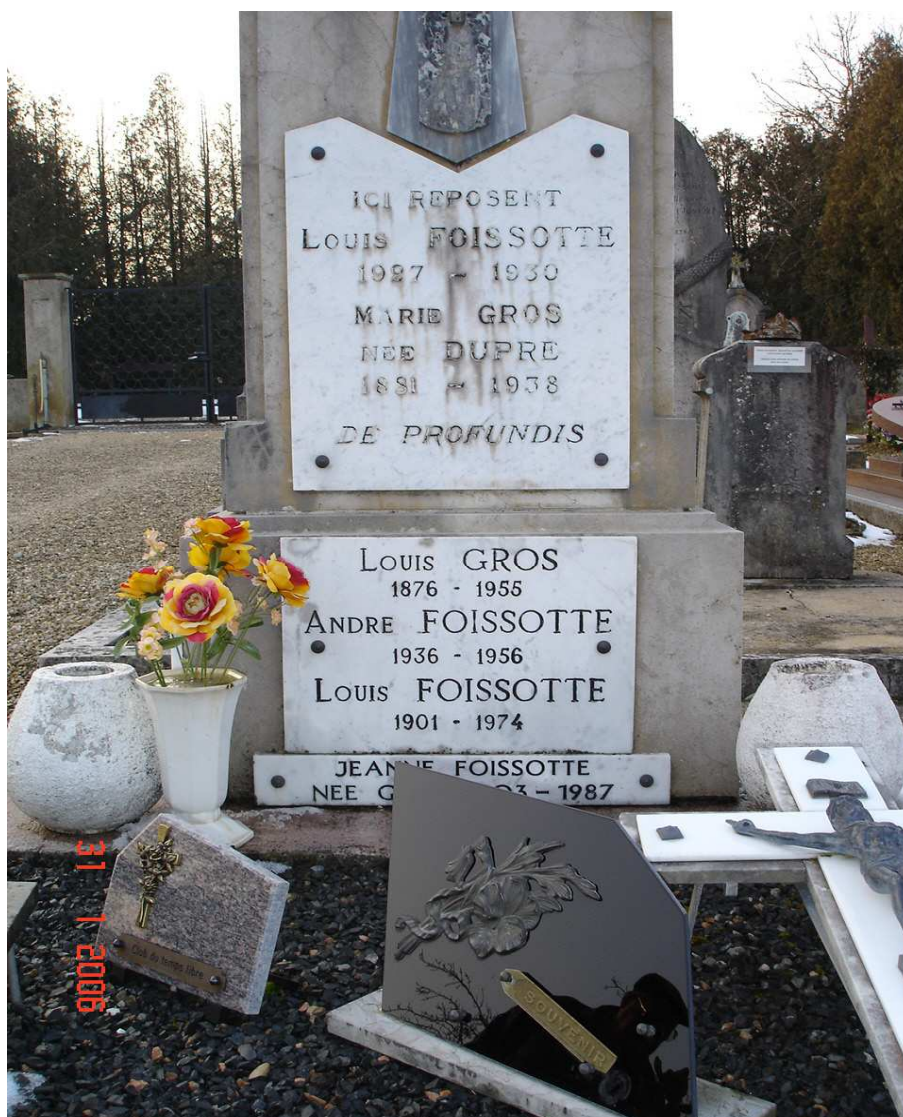
**TOMBES: MORTS EN A.F.N.**

DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE : LE DESCHAUX 39120



NOM et PRENOM : FOISSOTTE André  
NE(E) LE : 16/03/36  
LIEU DE NAISSANCE : LE DESCHAUX 39120  
PROFESSION : PARACHUTISTE ENGAGE

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	1 / RCP	TEBESSA	13/11/56		LE DESCHAUX





## UN JEUNE SOLDAT DU DESCHAUX TUE EN ALGERIE

Mercredi soir, une pénible nouvelle était communiquée à M. le maire du Deschaux : le jeune soldat, André Foissotte, de la classe 1956, venait d'être tué en Algérie.

M. le maire eut donc la douloureuse mission de se rendre chez son voisin et ami, M. Louis Foissotte, conseiller municipal, pour lui annoncer, avec l'émotion qu'on devine, le malheur qui frappait sa famille.

André Foissotte, qui s'était engagé il y a un an, n'était en Algérie que depuis un mois seulement. Détail navrant : le lendemain le facteur apportait aux malheureux parents une lettre de leur fils dans laquelle ce dernier leur disait qu'il était en bonne santé et donnait quelques détails sur sa vie.

Ce serait aux environs de Tebessa, dans le Djebel Anqual, que le jeune soldat aurait trouvé une mort glorieuse. Nous ne pouvons hélas, que joindre nos bien sincères condoléances à celles de toute la population, dans ce deuil qui frappe un père et une mère que la vie n'avait déjà pas épargnés.

## TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR



Nous avons rendu compte des émouvantes obsèques que Le Deschaux a faites au parachutiste André Foissotte. Voici une photo du soldat prise le 12 novembre, à la veille de sa mort au combat.

## LE DESCHAUX A FAIT D'EMOUVANTES OBSEQUES A ANDRE FOISSOTTE, TOMBE EN ALGERIE

Le Deschaux (C.P.). — Il est 10 heures lorsque le corps du jeune André Foissotte, tombé à Tébessa dans la nuit du 12 au 13 novembre dernier, quitte la maison paternelle pour le cimetière. André Foissotte avait été ramené hier parmi les siens.

Une délégation de tirailleurs marocains était venue de Lons-le-Sauvage; une autre était venue de la base annexé de Dole. Toutes deux entourèrent le cercueil de leur camarade. Une délégation de gendarmes, venant de Chaussin et de Dole, sous la direction du capitaine Omnes, suivait derrière la dépouille mortelle d'André, portée par six jeunes gens, amis et camarades.

M. Maizier, conseiller général; le conseil municipal du Deschaux et son maire; le maire de Villers-Robert; différentes personnalités sui-

vaient le groupe des enfants des écoles, qui, en tête du cortège, portaient fleurs et couronnes. Tout en avant flottait le drapeau des anciens combattants de la région.

Et une foule nombreuse, venue de partout dans la région, accompagnait à sa dernière demeure notre jeune compatriote André Foissotte, mort pour la France en Algérie.

Au cimetière enfin, avant que le cercueil ne fut descendu dans la fosse, M. le Maire du Deschaux prononça avec une intense émotion et au milieu d'une foule en sanglots les adieux de tous à notre jeune ami. Que la terre lui soit douce.

Nous renouvelons à la famille éplorée nos condoléances bien sincères.



Tebessa le 18 novembre 1956

Madame,

C'est un devoir bien pénible de venir annoncer à une mère la mort de son fils. Je voudrais cependant par les quelques renseignements qui suivent alléger votre douleur.

Dans la nuit des 12 au 13 novembre, le commando auquel appartenait votre fils opérait dans la montagne à quelques km de TEBESSA. A une heure quarante cins du matin alors qu'il marchait en tête d'une patrouille, votre fils entendit un bruit de pas devant lui. Gardant tout son sang froid, il fit les sommations d'usage. Une rafale lui répondit. Faisant feu de son arme il s'écroula. Les camarades se précipitèrent à la poursuite des rebelles, pendant que d'autres s'empressaient auprès de votre fils. Il avait déjà perdu connaissance et mourut sans une plainte.

Ramené à TEBESSA par hélicoptère, son corps a été veillé par des camarades, nous l'avons accompagné au cimetière, avec l'aumonier du régiment, ses chefs et ses camarades de commando revenus pour cette cérémonie. Son capitaine, commandant de compagnie, prononça une allocution émouvante devant sa tombe, alors qu'après avoir fait rendre les honneurs, j'ai épinglé la Croix de la Valeur militaire avec palme, pour une citation à l'ordre de l'Armée.

Le soir, une messe était dite à la Chapelle militaire par notre aumonier, pour le repos de son âme.

Votre fils, madame, a laissé un grand vide au régiment et en particulier au Commando où ses chefs et ses camarades avaient su rapidement apprécier ses qualités.

Tous se joignent à moi pour vous dire dans cette pénible circonstance nos condoléances les plus sincères et la part que nous prenons à votre immense douleur.

Restant à votre disposition pour tout ce que vous pourrez avoir à me demander, je vous prie, Madame, d'agréer mes hommages respectueux.

FOURCADE

Lt-Colonel FOURCADE  
SP 87 086 -AFN



AR : Remettre contre reçu.  
 D : Urgent.  
 FS : Faire suivre.  
 JOUR : Ne remettre que le jour.  
 MP : Remettre en mains propres.  
 NUIT : Remettre même la nuit  
 (si le bureau d'arrivée est ouvert)

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement  
 figurer en tête d'adresse

OUVERT : Remettre ouvert.  
 PC : Accusé de réception.  
 RPx : Réponse payée x francs.  
 TC : Télégramme collationné.  
 TÉLÉPHONE : A téléphoner à  
 l'arrivée.  
 XPx : Express payé x francs.

LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée  
 Le facteur doit délivrer un récépissé à souche lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **TÉLÉGRAMME** POSTES-TÉLÉGRAPHES-TÉLÉPHONES

*Faillotte - Jean*  
*60 Rue du 1er sephe*  
*Mugennes*



A DÉCHIRER

INDICATIONS DE SERVICE (Contrôle de la transmission, collationnement).

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre ci-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE DE MOTS	DATE DE DÉPÔT	HEURE DE DÉPÔT	MENTIONS DE SERVICE
<i>Le Deschaux 160</i>	<i>21</i>	<i>19</i>	<i>15</i>	<i>09h37</i>	



*frere André decedé en opérations*  
*a Bone le TS nous envoie pour le*  
*possible -*  
*Le Maire Prostmagnin*

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique (décret n° 52-1133 du 8-10-52, art. 7).

N° 701

I. S. 421326. O. VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.



Mon Capitaine,

C'est en rentrant d'opération que je trouve votre lettre à laquelle je me fais un devoir de répondre aussitôt.

André FOISSOTTE votre beau-frère, est mort en héros.

Tout s'est passé dans la nuit du 12 au 13 novembre vers 1 heure 45, dans la région de TEBESSA, FOISSOTTE éclaireur de pointe, est tombé presque nez à nez avec un élément rebelle qu'il n'identifia que très mal sur le moment à cause du brouillard, du crachin et du vent qui soufflait.

Il cria "Halte-là"- on lui répondit par une rafale. FOISSOTTE probablement touché par cette première rafale n'e tira pas moins sur l'ennemi qui tira une seconde rafale. FOISSOTTE tira une deuxième fois en s'écroulant frappé à mort.

Dès la première rafale, sur mon ordre, le Commando avait foncé et la suite de l'opération permit à ses camarades de venger FOISSOTTE en infligeant des pertes aux rebelles.

Le Commando Parachitiste André FOISSOTTE était l'un de mes meilleurs éléments - évacué par hélicoptère, il fut enterré le lendemain - A son enterrement tous ses camarades du commando étaient au coude à coude.

Le Commando FOISSOTTE a été décoré à l'ordre de l'Armée.

Avec mes sincères condoléances, je vous prie de croire mon Capitaine, à mes sentiments respectueux.

signé de PERETTI

Lieutenant de Peretti  
Commandant le commando du  
8<sup>e</sup> R.P.C -SP 87.086-AFN



N<sup>o</sup> 1 • le seize mars mil neuf cent trente-six, à  
 Naissance une heure trente minutes est né André  
 de Poissote Marcel du sexe masculin, de Louis  
 André Marcel Emile Auguste Poissote, né à Vellers-  
 Robert (Jura) le neuf octobre mil neuf cent  
 un et de Marie Jeanne Gros, son épouse,  
 née au Deschaux le vingt-huit août mil  
 neuf cent trois, cultivateurs, domiciliés au  
 Deschaux. Dressé le seize mars mil  
 neuf cent trente-six, dix-sept heures, sur  
 la déclaration du père, qui, lecture faite  
 a signé avec nous Charles Laurent, Maire  
 du Deschaux,  
 et déclarant,  
 Poissotte

Le Maire  
 Laurent

Le Maire  
 Laurent

Acte de naissance  
 enregistré à Besançon  
 le seize mars mil neuf  
 cent trente-six, dix-sept  
 heures, sur la déclaration  
 du père, qui, lecture faite  
 a signé avec nous Charles  
 Laurent, Maire du Deschaux,  
 et déclarant, Poissotte

Acte de naissance  
 enregistré à Besançon  
 le seize mars mil neuf  
 cent trente-six, dix-sept  
 heures, sur la déclaration  
 du père, qui, lecture faite  
 a signé avec nous Charles  
 Laurent, Maire du Deschaux,  
 et déclarant, Poissotte

Acte de naissance  
 enregistré à Besançon  
 le seize mars mil neuf  
 cent trente-six, dix-sept  
 heures, sur la déclaration  
 du père, qui, lecture faite  
 a signé avec nous Charles  
 Laurent, Maire du Deschaux,  
 et déclarant, Poissotte





Photo de groupe le 10 novembre 1960



## Discours du Maire du DESCHAUX

Chers Parents, Mesdames, Messieurs,

J'ai aujourd'hui un devoir bien pénible au nom de la Municipalité du Deschaux, de recevoir la dépouille glorieuse d'un fils du pays tombé au Champ d'Honneur.

FOISSOTTE André Marcel, né au Deschaux le 16 mars 1936, vécu jusqu'à 19 ans au foyer familial entouré de l'affection de tous.

Etant le plus jeune d'une famille durement éprouvée par le sort et la maladie, sa mère le chérissait beaucoup.

De bonne heure il songea à faire sa carrière dans l'Armée, et de devenir un soldat: aussi dès ses 19 ans il s'engagea à la subdivision de BESANCON et choisit une arme très dure mais pleine d'aventures, les parachutistes Coloniaux.

Après un an d'entraînement très poussé à PAU où il suivit le peloton d'élève sous-officier, il est désigné pour aller en ALGERIE. Tout de suite il entre avec son commando dans les embuscades sournoises de la frontière



Algéro-Tunisienne. La vie y est dure pour un jeune de vingt ans l'effort qu'il fournit se lit sur ses photos et sur ses lettres qu'il envoie à ses chers parents, le moral est toujours très élevé, il a confiance et foi en son arme des Parachutistes. Mais dans la nuit du 12 au 13 novembre, il part en patrouille dans le Djebel Anouar, il est éclaireur de pointe, à 1 heure 45 du matin il tombe presque nez à nez avec un élément rebelle qu'il n'identifia que très mal sur le moment à cause du brouillard, du crachin et du vent. Il fait les sommations, une rafale lui répond, il est touché mortellement, mais avant de tomber il envoie lui-même une rafale et fauche le rebelle, ses camarades le rejoignent et ne peuvent que recueillir son dernier soupir.

Aujourd'hui André, te voilà revenu au pays natal, tu vas reposer au milieu des tiens, la municipalité t'avait réservé une place à côté des héros de 1914-18, et 1939-40, des martyrs de Juillet 1944, mais ta chère maman a voulu t'avoir auprès d'elle. André, tu seras le symbole de cette jeunesse qui veut relever bien haut le prestige de la France et de notre drapeau.

Dors en paix, tu fais partie de ces héros qui ont tout donné et que nous n'oublierons jamais.

FOISSOTE André a été décoré à l'Ordre de l'Armée de la Croix de la Valeur Militaire avec palme.

le 1er juin 1957

E. PROST (Maire)





CONSEIL GENERAL

Le Président

Sénateur

REF. CAB D020058.MD/VM

Lons-le-Saunier, le 14 janvier 2002

Monsieur le Maire,

Le vendredi 8 février prochain à 11 h 00 aura lieu, à proximité du Monument aux Morts de Lons-le-Saunier, l'inauguration d'une stèle destinée à rendre hommage aux Jurassiens morts en Afrique du Nord.

**M. André Foissotte et M. Albert Fougères** qui étaient domiciliés dans votre commune, ont disparu lors de ces combats. Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre le carton d'invitation ci-joint à la famille, un exemplaire de ce carton vous est également destiné.

Il me serait très agréable que vous puissiez participer à cette cérémonie qui sera suivie d'un vin d'honneur servi au Conseil Général.

De plus amples renseignements peuvent vous être transmis par mon collaborateur Thomas Kupisz (03 84 87 33 08).

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués. *G. Bailly*

~~Gérard BAILLY~~

**Monsieur Patrick JACQUOT**  
Maire

**39120 LE DESCHAUX**

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à "M. le Président du Conseil Général"  
17, rue Rouget de Lisle - 39039 - LONS LE SAUNIER Cédex - Tél .03.84.87.33.00 - Fax 03.84.24.68.65



**Gérard BAILLY**

Président du Conseil Général  
Sénateur du Jura

**Jacques PELISSARD**

Maire de Lons-le-Saunier  
Député du Jura

**Georges DECHARRIERE**

Président de l'UDAC

**vous invitent à l'inauguration de la stèle  
en hommage aux Jurassiens morts en Afrique du Nord**

**le vendredi 8 février 2002 à 11 h 00**  
à Lons-le-Saunier (à proximité du Monument aux Morts)

*A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur sera servi au Conseil Général*